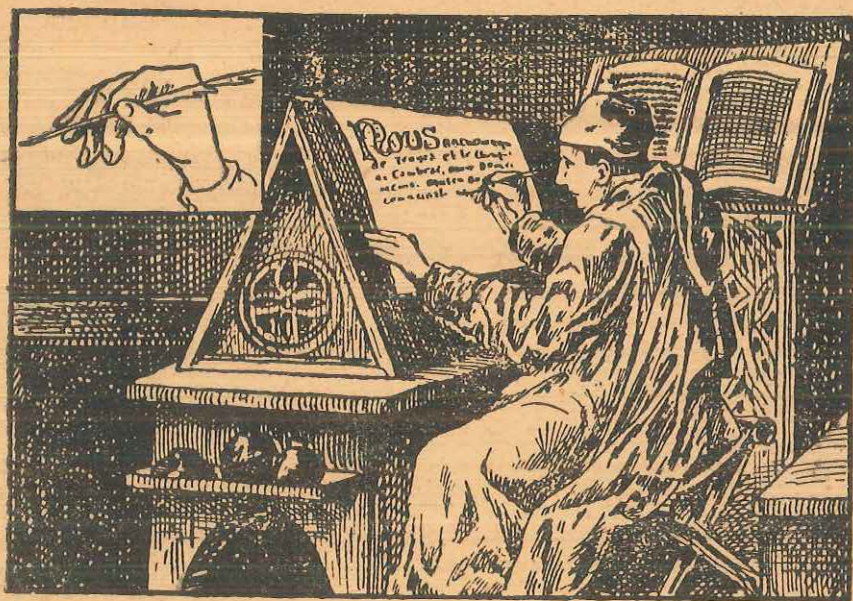


BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL

Collection de brochures mensuelles pour le travail libre des enfants

Alfred CARLIER

HISTOIRE DU LIVRE



23

Imprimerie à l'Ecole
VENCE (A.-M.)

Mars 1938

PRIX : 12 fr.

BROCHURES D'EDUCATION NOUVELLE POPULAIRE

1. <i>La technique Freinet</i>	15. »
2. <i>La Grammaire française en 4 pages</i>	10. »
3. <i>Plus de leçons.</i>	10. »
4. <i>Principes d'Alimentation Rationnelle</i>	10. »
5. <i>Fichier Scolaire Coopératif.</i>	10. »
6. <i>Loisirs dirigés.</i>	10. »
7. <i>Lecture idéale.</i>	15. »
8. <i>L'Imprimerie à l'Ecole.</i>	10. »
9. <i>Le dessin libre.</i>	10. »
10. <i>La gravure du lino</i>	20. »
11. <i>La classe exploration</i>	10. »
12. <i>Technique d'étude du milieu local.</i>	10. »
13. <i>Phonos et disques.</i>	10. »
14. <i>Premières réalisations d'éducation moderne.</i>	10. »
15. 16. 17. <i>Pour tout classer.</i>	20. »
18. <i>Pour le sauvetage des Enfants de France.</i>	10. »
19. <i>Par delà le 1^{er} Degré.</i>	10. »
La série complète, franco.	180. »

BROCHURES BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL

1. <i>Chariots et Carrosses.</i>	12. »
2. <i>Diligences et Malles-poste.</i>	12. »
3. <i>Derniers progrès</i>	12. »
4. <i>Dans les Alpes.</i>	12. »
6. <i>Les anciennes mesures.</i>	12. »
10. <i>La forêt</i>	12. »
23. <i>Histoire du livre</i>	12. »
24. <i>Histoire du pain</i>	12. »
26. <i>Les abeilles</i>	12. »
27. <i>Histoire de la navigation</i>	12. »
28. <i>Histoire de l'aviation.</i>	12. »
29. <i>Les débuts de l'auto.</i>	12. »
30. <i>Le sel.</i>	12. »
31. <i>L'or</i>	12. »
32. <i>La Hollande</i>	12. »
33. <i>Le Zuyderzée.</i>	12. »
La collection de seize brochures, franco	180. »

Editions de l'Imprimerie à l'Ecole
VENCE (A.-M.)

Alfred CARLIER

HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE

I

CHRONOLOGIE

Avant l'Époque Romaine, rien de certain. La question de savoir si les Gaulois possédaient une écriture n'a pas été tranchée.

I^{er}-IV^e siècle. — Le livre Romain, manuscrit, a la forme d'un rouleau. La Gaule suit cet exemple.

IV^e siècle. — Apparition probable du livre sous sa forme actuelle. L'usage de la plume d'oie s'établit, succédant à celui du roseau taillé.

V^e-IX^e siècle. — Le livre, manuscrit, est presque exclusivement écrit dans les monastères. Les copistes laïcs n'apparaissent qu'au XIII^e siècle. Période des belles enluminures et des miniatures remarquables. Le livre est un objet d'art, d'une valeur parfois énorme.

XIV^e siècle. — Apparition certaine de la gravure sur bois, qui annonce l'Imprimerie.

XV^e siècle. — Les copistes composent, en écriture cursive, des traités à l'usage des Ecoles, dont le prix de revient est relativement bas.

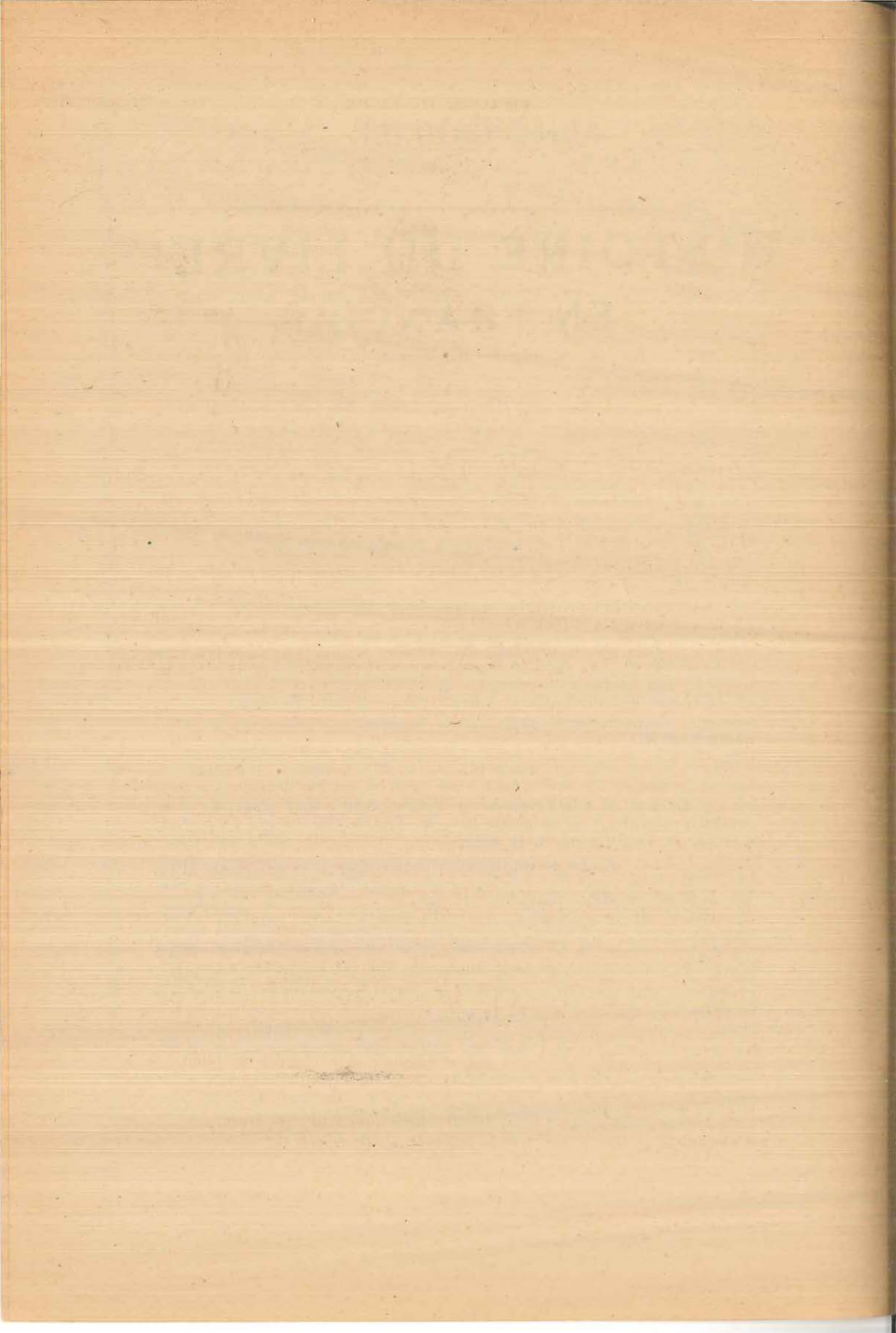
1450-1490. — Débuts de l'Imprimerie. Le livre, tiré à peu d'exemplaires, demeure d'autant plus coûteux que l'habitude se poursuit, fréquente, de l'enluminer à la main.

XVI^e siècle. — Les éditions se multiplient. Les livres de luxe restent d'un prix très élevé, mais les classiques atteignent des prix déjà très bas. En général, textes compacts et serrés, en caractères gothiques. Apparition de la censure.

XVII^e-XVIII^e siècle. — La Presse d'Imprimerie fait peu de progrès, mais les fonderies livrent des caractères de plus en plus soignés et élégants. Les Imprimeurs et les Libraires sont soumis à la censure et au contrôle de l'État, d'une façon très sévère. Le nombre des Imprimeries est strictement limité.

XIX^e siècle. — Napoléon replace les Imprimeurs sous la tutelle dont les avait délivrés la Révolution. Le métier ne redevient libre que le 10 septembre 1870.

XIX^e siècle. — L'outillage mécanique, de plus en plus perfectionné, permet de livrer des tirages de plus en plus considérables, en même temps que les rotatives, vers 1860, rendent possible l'essor du journalisme.



II



SCRIBES ET MARCHANDS PHENICIENS

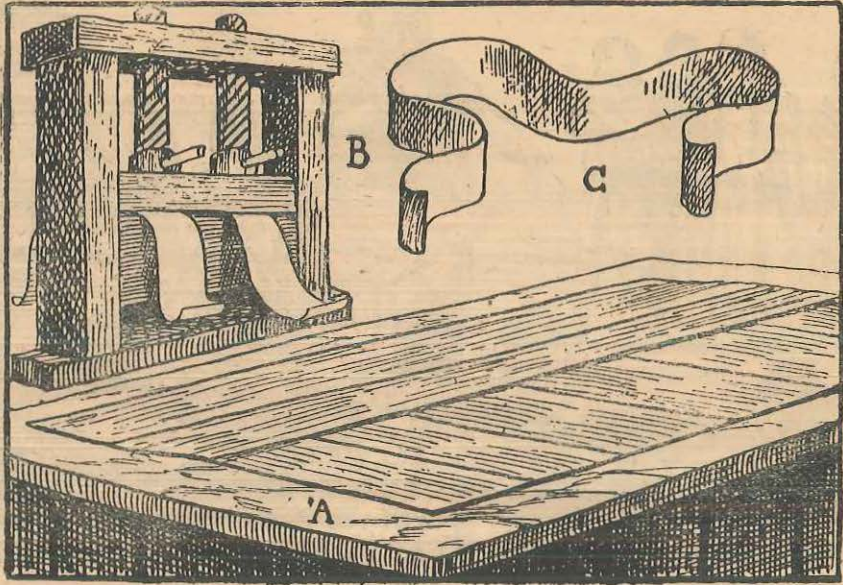
Jusqu'à nos jours, un dogme historique consista à enseigner que les Phéniciens du XII^e siècle avant notre ère furent les premiers à posséder une Ecriture alphabétiforme, et qu'elle se propagea dans toutes les contrées de l'Europe. Il est certain que les Phéniciens possédaient une écriture présentant beaucoup de similitudes avec toutes les écritures gréco-romaines et germaniques demeurées en faveur. Et il est certain également que leurs marchands trafiquaient, et conséquemment tenaient des comptes sur presque tous les rivages de l'Europe, alors barbare.

Ce dernier fait toutefois, ne suffit pas à expliquer la propagation d'une écriture phénicienne dans les régions très éloignées de la mer, et où les marchands de Tyr et de Sidon n'ont jamais trafiqué. Beaucoup d'historiens récents réagissent contre ce dogme jusqu'ici accepté, et se demandent si une seule et même écriture alphabétiforme ne s'est pas formée, développée et propagée simultanément par toute l'Europe, à l'époque néolithique (pierre polie) de la même façon que l'architecture des dolmens, identique partout.

Les fouilles de Glozel ont remis la question sur le tapis. Si leur authenticité est démontrée, il devient certain qu'un alphabet existait en Gaule avant l'arrivée des Phéniciens.

Un fait certain, c'est qu'en ce qui nous concerne, les Romains ont été les véritables introducteurs de l'Ecriture et du Livre sur notre territoire.

III



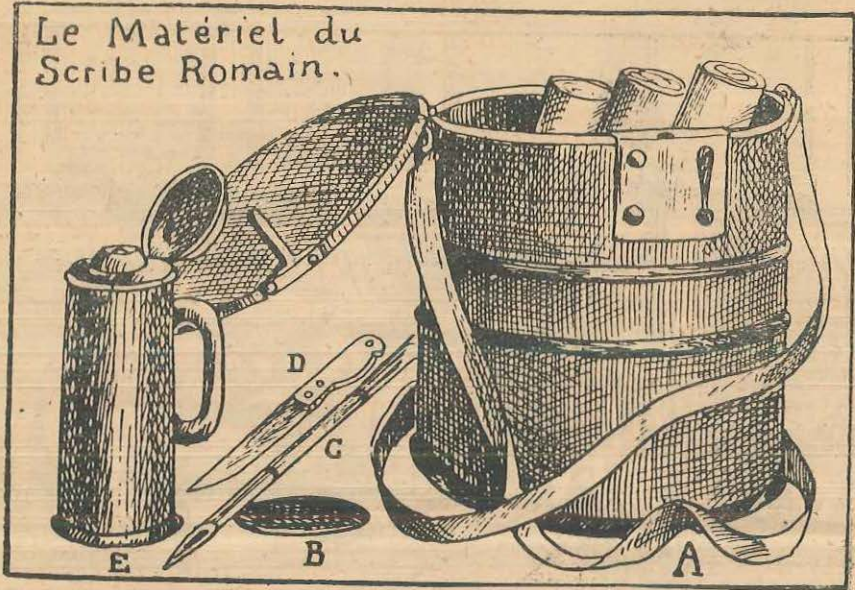
D'une façon générale, les Romains ne se donnaient pas la peine de fabriquer leur papier (Carta) eux-mêmes. Ils l'importaient d'Égypte.

Il leur arrivait, cependant, d'en manufacturer, à Rome, selon le procédé égyptien, en collant, d'abord parallèlement les unes aux autres, puis perpendiculairement aux premières, les feuilles de papyrus.

Cette opération se pratiquait sur de larges tables de marbre (A). Leur « carte » ne comportait jamais, au maximum, que 20 feuilles de papyrus. La plus large mesurait 24 centimètres, la moins large, 11 centimètres, avec deux formats intermédiaires de 16 et de 18 centimètres. En longueur, cette carte atteignait environ 2 mètres. Une fois assemblée, on la ponçait avec une coquille de mer, puis on l'encollait à l'aide d'une colle composée de farine bouillie et de vinaigre. Après quoi on la battait au marteau, on l'encollait une seconde fois, puis on la mettait au pressoir (B) pour l'amincir et l'achever (C).

Toutefois, dès le 2^e siècle de notre ère, les Romains commencèrent à faire usage du parchemin, ou pergamin, qui demeura pendant 1.200 ans le seul support de l'écriture.

IV



Grâce aux extraordinaires découvertes de Pompeï, et aux très nombreux textes d'auteurs latins, le matériel du Scribe Romain est aujourd'hui parfaitement connu.

A). La capsula, boîte fermant à clef, munie de courroies de suspension, et qui servait au transport des feuilles de papyrus ou de parchemin, roulées.

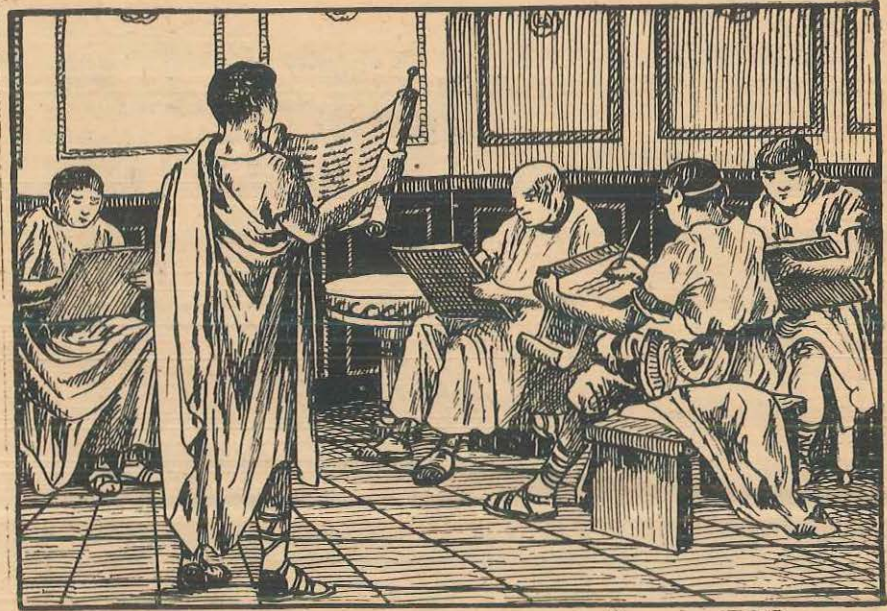
B). Le Plumbum, disque de plomb effilé sur les bords, et qui remplaçait nos crayons pour ligner le papyrus, en le faisant courir le long d'une règle.

C). L'Arundo ou Calamus, plume à écrire, formée d'un mince roseau taillé en biseau. Dès le 2^e siècle, d'ailleurs, les Romains se servirent aussi de la plume d'oie.

D). Le Scalprum, canif analogue au nôtre, servant à tailler la plume ou à gratter les mots et lettres tracés par erreur.

E). L'Encrier, dont les formes variaient à l'infini, mais qui était presque toujours muni d'un couvercle et d'une anse.

Quant à l'encre, les Romains en fabriquèrent de deux espèces : La Sépia, extraite comme nos encres de Chine, de la liqueur secrétée par la Seiche, et l'Atrament, composée de suie, de résine torréfiée et de gomme. Cet Atrament était d'une belle couleur noire très résistante, au dire de l'Ecrivain Romain Vitruve qui nous en a conservé la recette.



COPISTES ROMAINS

Dans toutes les villes importantes de l'Empire, et par conséquent dans celles de la Gaule Romaine, fonctionnaient des ateliers de copistes, qui remplissaient un rôle analogue à celui de nos éditeurs. Les scribes, appelés *Librarii*, écrivaient sur une planchette qu'ils maintenaient sur leurs genoux, en façon de pupitre. Le Directeur de l'Atelier dictait le texte à haute voix de façon à obtenir plusieurs copies simultanées. Ce système restera usité dans les monastères du Moyen-Age.

D'autres scribes travaillent isolément à des compilations et à des extraits, l'Antiquité ayant toujours beaucoup apprécié les anthologies. Ils étaient payés « par lignes ».

Le prix des ouvrages variait, selon la beauté de l'écriture et les soins apportés à leur confection. En général, ce prix était relativement très bas. Par exemple, le 2^e livre de Martial, comportant sept cents vers, coûtait 5 deniers, soit environ 5 francs or (4 sesterces).

Les livres défraîchis ou maculés, édités à Rome, s'expédiaient dans les Provinces, où on les vendait d'« occasion » très bon marché, comme on le voit par un passage d'Aulu-Gelle.

Il est bon d'ajouter que le métier de copiste était fréquemment exercé par des femmes, et que les Patriciens riches, amateurs de livres, possédaient des esclaves lettrés pour leur en copier sans cesse de nouveaux.

VI



LIVRES ROMAINS

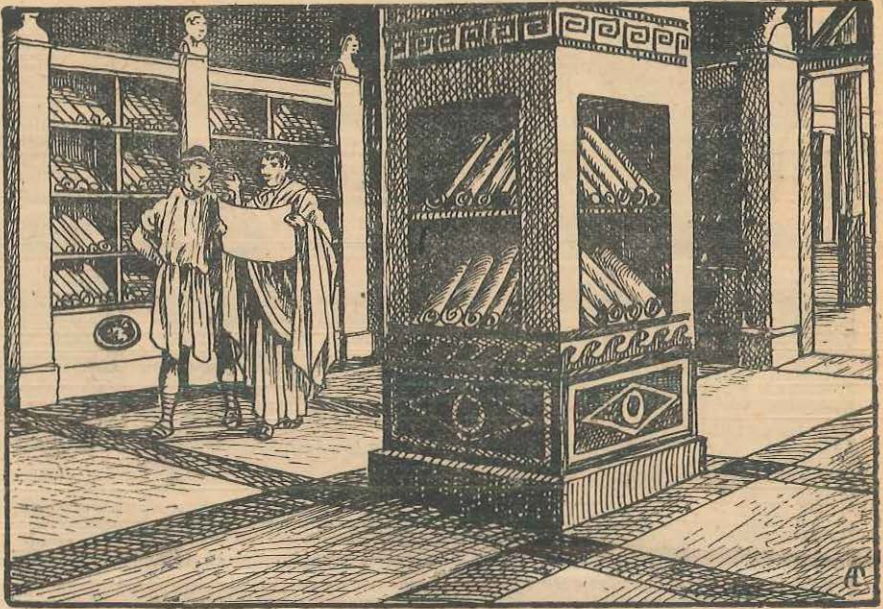
Le Livre Romain affectait la forme d'un rouleau. On le lisait en le déroulant d'une main, et en l'enroulant de l'autre, à nouveau, au fur et à mesure de la lecture. Cette structure est restée en usage pour les Bibles de Synagogues.

Une des extrémités de la feuille était fixée sur un bâtonnet, autour de laquelle on la roulait, et qui lui conservait sa rigidité. A un endroit quelconque de l'ouvrage était suspendu un Index, généralement de parchemin jaune ou rouge, de cuir, ou d'étoffe précieuse, sur laquelle une mince bande de parchemin, collée, reproduisait le titre. Un ruban maintenait le tout.

En général, les titres, et parfois même les initiales des paragraphes, étaient tracés en rouge, au moyen d'une encre faite à base de minium. Chaque rouleau ne comportait qu'un chapitre de l'ouvrage. Cependant, pour les œuvres très courtes, on adoptait parfois la forme dite « Libellus », c'est-à-dire de pages pliées et cousues, comme nos brochures.

Cette forme finit par prévaloir et par rester seule en usage, mais, à l'Époque Impériale, elle était encore exceptionnelle, hormis pour les livres de comptabilité. C'est seulement vers l'Époque des Invasions Barbares qu'elle s'imposa.

VII



UNE BIBLIOTHEQUE ROMAINE

La structure des Bibliothèques, dans les villes Romaines (et celle aussi des magasins de librairie) était conditionnée par la forme même des volumes. Autour des murs, et au centre de la salle, étaient placés des meubles percés de multiples cases, à fond oblique, sur lesquelles on couchait les rouleaux. Les Index, suspendus aux volumes, permettaient de les retrouver aisément.

Sans parler des grandes Bibliothèques publiques dont quelques-unes étaient fort riches (Alexandrie, 700.000 volumes; Pergame, 200.000), la plupart des Patriciens Romains et Gallo-Romains se firent gloire d'en posséder une, et, à partir du 3^e siècle, il ne se fonda aucune Eglise chrétienne sans qu'y fut adjointe une bibliothèque plus ou moins importante.

En général, dans les maisons et les villas patriciennes, la salle réservée aux Livres était une des plus luxueuses. On l'ornait volontiers des bustes de poètes, d'orateurs et de philosophes.

À la fin du régime Romain, les collections les plus réputées en Gaule étaient celles de Lupus, Professeur à Périgueux, de Magnus, Consul à Narbonne, de Rurice, Evêque de Limoges, et surtout celle de Tonantius Ferréolus, Préfet de Prusiane, qui comportait trois catégories de livres : la première, à l'usage des femmes, la deuxième, à l'usage des lettrés, la dernière, au « vulgaire ».

Tous ces détails sont donnés par Sidoine Apollinaire (Livre II, Ep. IX).

VIII

1	ORNÁTISSIMA · ECCE · COLONIA · VALENTISSIMA QVE VIENNENSIVM · QVAM LONGO IAM TEM
2	QVI DQVIDIDEST · IIMEODANAOSII · DONA FERENTIS SIC · FAIVS · VALIDIS · INGEN · VI
3	DE FRANCORUM. Namlym mulacdeir Sulpitn alex andn nam&mp&oh& No
4	REX CAELIDNS SOLITA RETATEREDYNDAS HYNCKAROLYM REGEM TERRAEDILE ·
5	Sicut saccat Ecuctpva n&sp& no ·

EVOLUTION DE L'ECRITURE ROMAINE DU II^e AU XI^e SIECLE

1. Ecriture Romaine de l'Epoque Impériale. Il ne reste aucun manuscrit de cette Epoque, mais on a lieu de croire, d'après les fresques de Pompeï, que les Scribes Romains employaient les mêmes caractères que les sculpteurs d'inscriptions monumentales.

2. Ecriture Romaine du V^e siècle dégénérée, beaucoup moins lisible et moins élégante. Il reste plusieurs manuscrits de cette période, notamment le Virgile conservé au Vatican, et dont les deux lignes ci-dessus reproduites sont extraites.

3. Ecriture Franque, du VII^e siècle, d'un manuscrit de Grégoire de Tours. Tous les caractères latins se sont corrompus au contact des Barbares, et l'écriture devient très difficile à déchiffrer, d'autant que les espacements de mots se font arbitraires.

4. Ecriture Carlovingienne du IX^e siècle, Bible de St Paul-hors-les-murs. Elle présente une amélioration considérable sur celle des Mérovingiens, mais demeure maladroite et incapable d'alignements et d'espacements réguliers.

5. Ecriture Romaine du XI^e siècle, présentant déjà beaucoup de caractères qui annoncent l'écriture Gothique.

Dans l'ensemble, on constate, après l'impeccable calligraphie des Scribes Romains, la profonde décadence des Ecritures Barbares, puis une tendance à revenir aux caractères Romains, tendance bientôt détournée de sa voie par l'introduction des lettres gothiques.

IX

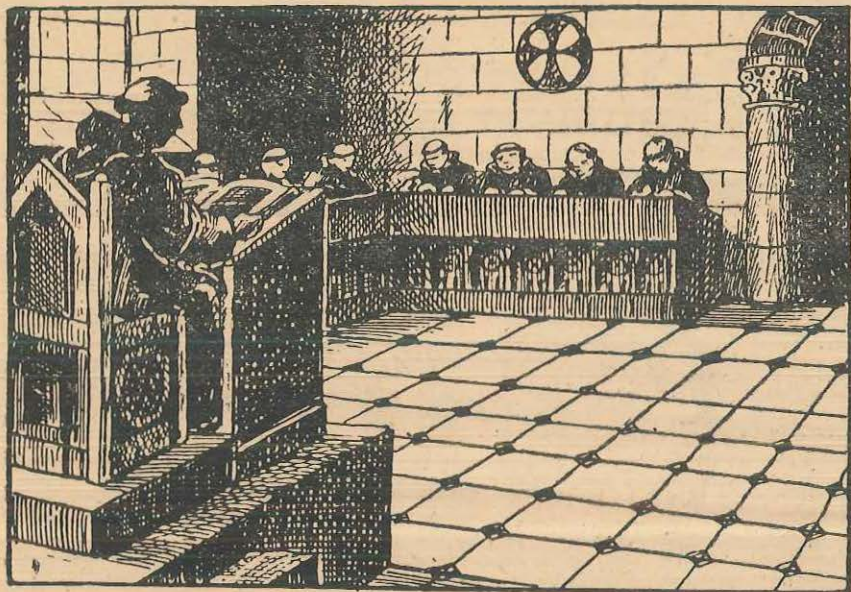
PAGES DE MANUSCRITS DU XII^e ET DU XV^e SIECLE

A l'époque des Barbares, la forme actuelle du livre remplace définitivement le rouleau des Romains, et donne naissance à un art nouveau, celui de la reliure, qui, d'emblée, produit des chefs d'œuvre.

Sans doute, du VI^e au IX^e siècle, la production des livres se ralentit, à cause, d'abord, de la suppression des Ecoles, à cause, ensuite de l'indifférence des nouvelles sociétés pour les choses de l'esprit. La Librairie devient, et jusqu'au XII^e siècle environ, une annexe des Monastères, ce qui suffit à expliquer pourquoi la majorité des livres (70 % au moins) traitent alors de questions ou de matières religieuses.

Mais il faut reconnaître, par contre, qu'au point de vue artistique, même malgré la décadence de la calligraphie, il fut fait un pas énorme en avant. Sous l'influence surtout des grands monastères Anglo-Saxons, on se mit à décorer les ouvrages de peintures souvent remarquables et d'enluminures originales. En même temps, les orfèvres, les ivoiriers, les émailleurs, collaborèrent, et fréquemment dans les Abbayes même, à de merveilleuses reliures dont beaucoup nous sont parvenues, notamment la Bible de Charles le-Chauve, l'Évangélaire de Charlemagne, celui de la Bibliothèque Nationale, et bien d'autres. En tous cas, c'est à cette période d'ignorance et de brutalité qu'il faut reporter l'origine du Livre moderne, arrivé à la forme sur laquelle s'accomplit par la suite toute son évolution.

X

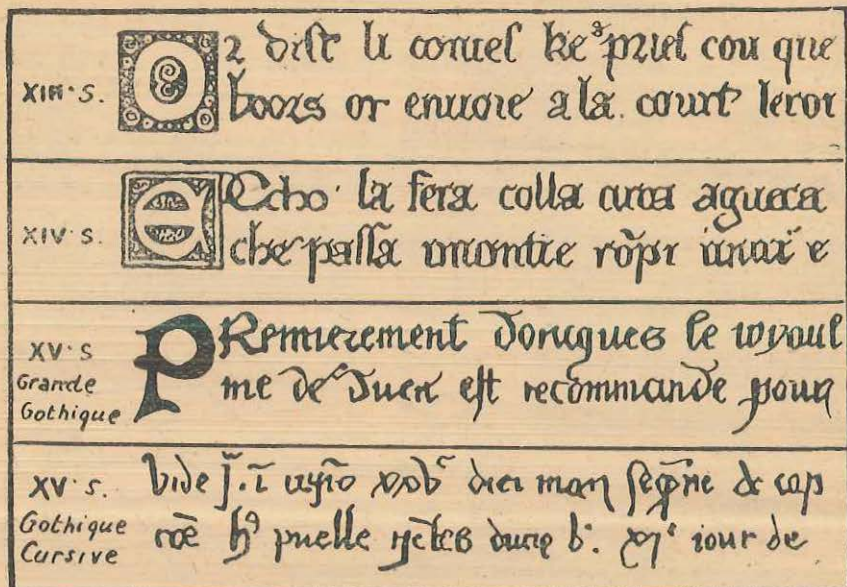
SCRIPTORIUM DANS UNE ABBAYE DU XII^e SIECLE

Du VI^e au XIII^e siècle, les moines s'occupèrent à peu près seuls de transcrire les Livres. Ils y étaient d'ailleurs obligés à la fois par leur Règle Monastique et par les Capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs.

La salle consacrée à cette occupation s'appelait le Scriptorium. Les religieux y écrivaient, comme les Scribes Romains, sous la dictée du membre le plus instruit de la maison. Seuls, les Cisterciens travaillaient chacun dans leur cellule.

A la vérité, cette production considérable d'ouvrages ne servait nullement au relèvement de l'Instruction publique, car les livres composés ou recopiés dans l'abbaye n'en sortaient plus, et prenaient place dans sa Bibliothèque. Dans plusieurs monastères, même, la règle ordonnait de n'accepter un nouveau moine que s'il amenait du dehors un ou plusieurs livres, ce qui avait pour effet d'amoinrir encore le nombre de ceux qui demeuraient en circulation. De plus, le prix exorbitant du parchemin poussait les religieux à gratter et à poncer beaucoup d'ouvrages anciens, pour y récrire de nouveaux textes. Plusieurs auteurs antiques ont été perdus de la sorte. On connaît des manuscrits qui ont été grattés quatre fois.

Quiconque dérobaît un livre à une abbaye était frappé d'excommunication majeure. Dans beaucoup de monastères, le Scriptorium était doté et entretenu par des nobles illettrés. Pour le XII^e siècle, on a évalué à 40.000 le nombre des moines occupés à la transcription des manuscrits, mais ce chiffre ne repose sur aucune base sérieuse.



TYPES D'ECRITURES GOTHIQUES, XIII^e XV^e SIECLE

L'étude des Ecritures gothiques, employées par les Scribes, tant religieux que laïcs, du XIII^e au XV^e siècle, forme toute une science extrêmement ardue et complexe, et dont la difficulté est accrue du fait qu'à côté de l'Ecriture à main posée, réservée aux manuscrits de prix, se développe une Ecriture cursive (courante) employée pour les ouvrages à prix réduits destinés aux Ecoliers.

De plus, soit à cause de la rareté et de la cherté du parchemin qui incite les scribes à gagner de la place, soit à cause de leur désir de produire vite, à mesure qu'on se rapproche du XV^e siècle, les abréviations se font de plus en plus nombreuses. Vers 1450, au moment où l'imprimerie commence d'apparaître, les manuscrits scolaires, notamment, deviennent des grimoires à peu près indéchiffrables, la moitié des mots y étant remplacés par des signes abrégatifs qui se rapprochent presque de la sténographie.

En examinant les manuscrits du Moyen Age, on s'aperçoit aisément que le scribe lignait toujours, légèrement, son parchemin, avant d'écrire. Néanmoins, l'écriture est irrégulière et cabotée, même dans les ouvrages de grand prix : cela tient à ce qu'on écrivait sur un pupitre à très forte pente, et en maniant la plume d'oie à peu près comme nous manions un pinceau, à main levée. Toutes les miniatures en font foi.

XII



Reliure et page d'évangélaire du IX^e siècle

Le parchemin fut seul employé jusqu'au XIII^e siècle. Il était d'ailleurs extrêmement rare, et, à certains moments, introuvable. On cite ce fait, qu'une Bible ayant été commandée par un prince à un couvent anglais, les moines ne purent se procurer le parchemin nécessaire, dans toute l'étendue de l'Angleterre. Au XIII^e siècle, le papier apparaît, papier de chanvre, d'abord, papier de lin, par la suite. Mais, pour les beaux manuscrits, le parchemin resta seul utilisé.

Ce qui fait du Livre Médiéval un objet d'art, ce sont les miniatures et les enluminures dont on l'ornait.

Au début de la Période Féodale, ces images n'étaient qu'une illustration du texte, lequel conservait la première place. A mesure que leur habileté s'accrut, les enluminés envahirent de plus en plus les pages de l'ouvrage, réduisirent le texte à presque rien, si bien que les grands manuscrits du XV^e siècle, oubliant leur rôle, ne sont plus guère que des livres d'images, à feuilleter plutôt qu'à lire. Les Dominicains furent seuls à s'apercevoir de cette erreur. Ils défendirent à leurs copistes d'illustrer encore leurs livres. Au XII^e siècle, la miniature était encore byzantine, et les personnages s'enlevaient en général sur fond d'or. Au XV^e siècle, ce sont des tableaux complets, avec paysages, batailles, scènes compliquées. Jean Fouquet (1415-1481) porta cet art à son apogée, en France.

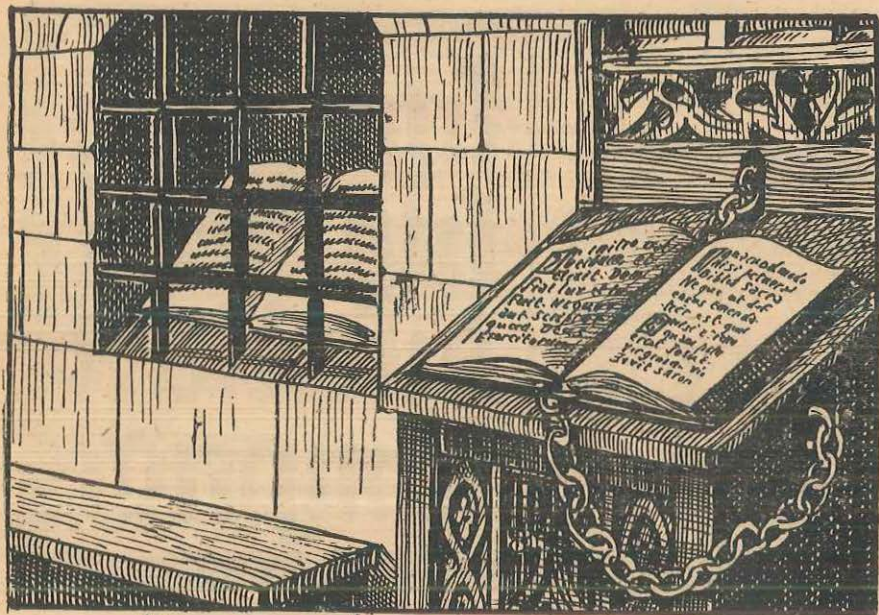
XIII

COPISTE DU XV^e SIECLE

A partir du XIII^e siècle, les Universités commençant à se développer et à nécessiter des livres, les copistes laïcs apparurent dans les grandes villes et se mirent à travailler, tantôt pour leur propre compte, tantôt pour celui des Libraires-Jurés attachés aux Ecoles. Dès 1292, il y en avait 24 à Paris, selon le livre des Tailles, conservé, de cette année. Au moment où l'Imprimerie rendra leur métier inutile, ils seront plusieurs centaines. Ces copistes, comme tous les membres de l'Université, étaient pourvus de privilèges, notamment, par ordonnance royale du 5 novembre 1368, exonérés et dispensés du Service du Guet.

Plusieurs étaient des artistes renommés, travaillant à gros salaires. Au XIII^e siècle, une Bible leur était payée 24 livres et un Missel enluminé 100 florins, ce qui représente environ 4 ou 500 francs de notre monnaie (avec une puissance d'achat beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui). Par contre, la plupart des copistes pouvaient exécuter, en écriture cursive un St-Thomas pour 3 sous, les Décréales pour 6 sous, l'Infortiat pour 4 sous, le sou de 1323 équivalant environ à 3 francs d'aujourd'hui. Ils commettaient d'ailleurs d'innombrables erreurs, dont certains ont déterminé de fausses notions historiques, encore vivantes, et qui, plus tard, ont rendu très difficile à rétablir les textes d'auteurs anciens.

XIV



Livres encagés et enchainés. XV^e S.

Pendant toute la durée du Moyen Age, les beaux livres enluminés demeurèrent à des prix exorbitants, et tels, qu'ils se vendaient par devant notaire.

Il est très difficile de traduire en valeur actuelle le prix qu'on les payait, la puissance d'achat des monnaies ayant varié sans cesse, mais on peut en donner des équivalents. C'est ainsi qu'en 690, une Cosmographie fut échangée, en Angleterre, contre 320 hectares de terre à blé, et qu'en 1276, une Bible fut payée plus cher que ce que coûtait, à la même époque, la construction de 3 arches du Pont de Londres. En 1332, un Spéculum est cédé pour environ 30.000 francs de notre monnaie, et au XV^e siècle, un Tite-Live se vendit 120 Ecus d'or, valeur d'un troupeau de 30 bœufs.

C'est ce qui explique pourquoi la Faculté de Médecine de Paris ne consentit à prêter un livre à Louis XI que moyennant un gage de cent écus d'or, et que, dans les Eglises Cathédrales, les Evangéliaires et les Missels, mis à la disposition du public, étaient, soit solidement enchainés à un lutrin, soit enfermés dans une niche grillagée qui permettait de lire et de feuilleter le volume, mais non de le retirer. Cet usage resta en vigueur jusqu'au XVIII^e siècle dans les Universités allemandes.

XV

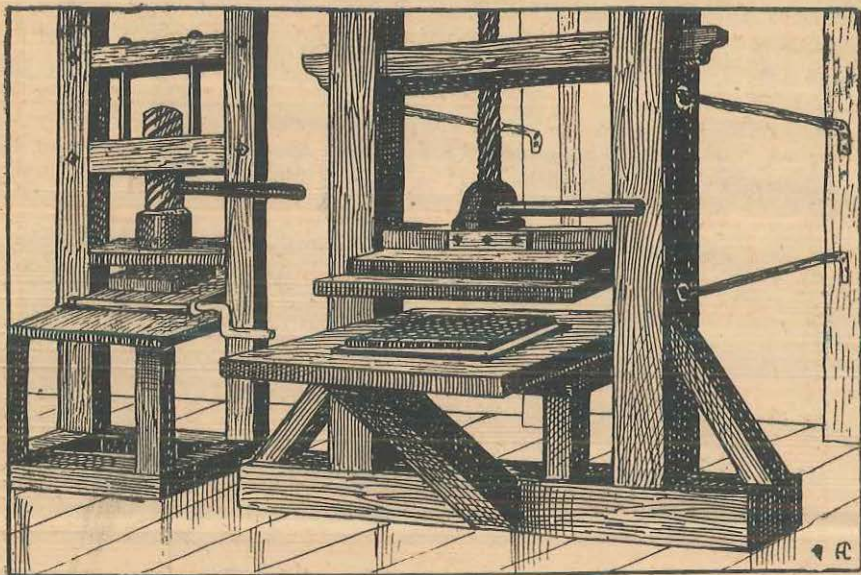
TYPE DE XYLOGRAPHIE DU XIV^e SIECLE

Il est absurde de croire que l'invention de l'Imprimerie ait constitué un fait spontané, aux environs de 1450. Longtemps avant cette date, pour l'édition d'images et de textes très courts, on avait recours à la Xylographie, c'est-à-dire à la gravure sur bois. La planche était creusée au burin et à la gouge, de façon à laisser seulement en relief les traits de l'image ou les caractères du texte.

Cette industrie était surtout exercée par les moines. La date exacte de cette invention, ou plutôt de son introduction en Europe (car les Persans et les Chinois l'utilisaient dès le X^e siècle), est inconnue. Mais en 1400, on imprimait par ce procédé des cartes à jouer, et, en 1440, à Harlem, fonctionnait une véritable manufacture d'images et de livrets, gravés sur bois. L'impression s'opérait en étalant sur la planche encrée le papier mouillé, et en le pressant à la main.

La plus ancienne Xylographie connue, le Bois Protat, est de 1370, mais sa technique est déjà à ce point savante qu'on est obligé de lui admettre beaucoup de devanciers. En tout cas, on peut fixer vers la fin du XIII^e siècle, environ, l'apparition de ce procédé qui annonce l'Imprimerie et permet de s'étonner que cette dernière ait dû attendre jusqu'au XV^e siècle, pour succéder enfin aux Manuscrits.

XVI

TYPES DE PRESSES D'IMPRIMERIE A LA FIN DU XV^e SIECLE

La question de savoir qui, de Gutenberg, de Coster ou de Fust fut l'inventeur de la Presse, n'offre, à tout prendre, qu'un intérêt médiocre. La Presse seule est intéressante.

La plus ancienne gravure qui la représente date de 1507, mais on sait que les modifications apportées, alors, au type primitif étaient insignifiantes. L'impression s'obtenait par forte pression, ce qui nécessitait la fixation de la Presse à la muraille par des étançons de fer. De plus, il fallait mouiller le papier, qu'on n'imprimait que d'un seul côté, quitte à coller deux feuilles dos à dos lors de la confection du livre. Au reste, l'amélioration du papier, très rapide au XV^e siècle, permit, dès les débuts de l'imprimerie, l'impression des deux côtés de la feuille sur les papiers dits Ecu de France, Tête de Mouton, Serpent couronné.

L'encrege s'opérait par tampons de cuir. Ce mode lent restera du reste en usage jusqu'à l'apparition du rouleau-encreur en 1819. Presque partout, au XV^e siècle, on employa le caractère gothique, « lettres de formes », « lettres de Sommes », « lettres de Saint-Pierre », imitant l'écriture manuscrite jusque dans les innombrables signes abrégatifs usités par les scribes du XV^e siècle. Ces signes étaient si nombreux et si complexes qu'on dut publier, en 1483, un traité sur la manière de les lire.

XVII

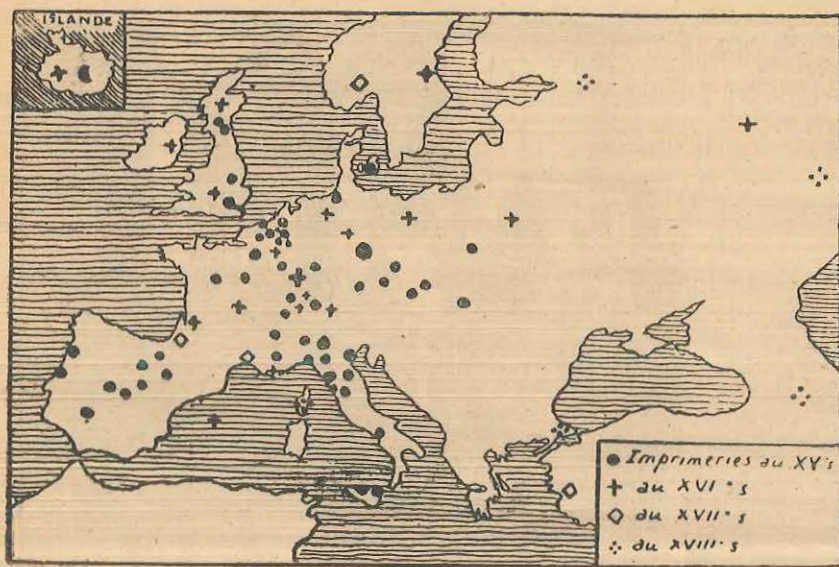
ATELIER D'IMPRIMERIE A LA FIN DU XV^e SIECLE

Les imprimeurs du XV^e siècle ne paraissent pas avoir eu conscience des résultats incommensurables de la découverte qu'ils exploitaient, et il semble qu'ils aient eu à cœur, non de créer un art nouveau, mais de jeter sur le marché des imitations de manuscrits, de façon à ne concurrencer les scribes que sur un terrain exclusivement commercial. On n'imprime que le texte. Un enlumineur exécute à la main les vignettes, les culs de lampe, les encadrements, et même les lettres onciales. Cette méthode absurde, du reste, ne dure pas.

Toutefois, pendant au moins les cinquante premières années de leur existence, les imprimeurs ne forment pas une corporation spéciale. Ils se rangent avec les fabricants de papier et les relieurs derrière la bannière de Saint-Jean-Porte-Latine.

Soumis, dès l'apparition des Presses, à des mesures spéciales de police, et, d'autre part, exemptés de tous péages, aides et impositions, ils sont, en mars 1488, assimilés par ordonnance de Charles VIII aux suppôts de l'Université, c'est-à-dire placés sous la surveillance directe de la Sorbonne dont le contrôle inaugure le règne de la censure. Des mesures analogues sont prises, d'ailleurs, dans tous les pays, pour favoriser les imprimeurs tout en vérifiant leur production. La première ordonnance de censure fut rendue par l'archevêque de Mayence en 1486.

XVIII

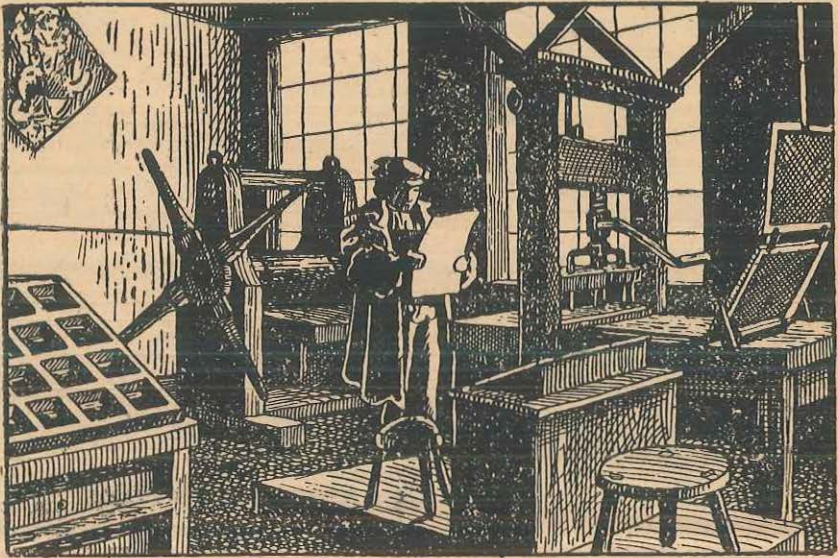


LA DIFFUSION DE L'IMPRIMERIE EN EUROPE

Si l'on pointe sur une carte d'Europe les villes où l'imprimerie fonctionna dès le XV^e siècle, puis celles où elle s'établit seulement au XVI^e siècle, on constate que la rapidité de sa diffusion dépasse celle de tous les autres phénomènes sociaux ou industriels de la même époque. Il est donc certain qu'elle répondait à un besoin et que rien ne pouvait l'entraver, même les mesures prises contre elle, çà et là, par les Pouvoirs Publics. C'est ainsi que François I^{er}, dit le Père de Lettres, ayant rendu, le 29 janvier 1546, un édit abolissant l'imprimerie en France et défendant d'imprimer quoi que ce soit dans le Royaume, sous peine de mort, fut obligé de l'annuler dès le 26 février suivant, tant l'opinion publique s'alarmait. L'Index, établi par le Pape Paul IV en 1559 ne parvint pas davantage à restreindre la publication des livres.

Evidemment, il est impossible, malgré toutes les recherches tentées, de chiffrer la production des XV^e et XVI^e siècles en matière d'imprimerie. Mais un fait certain, c'est qu'en 1500, une bibliothèque de 100 à 120 volumes passait pour considérable, alors qu'en 1590 les collections privées de dix-mille ouvrages n'étaient pas exceptionnelles.

XIX

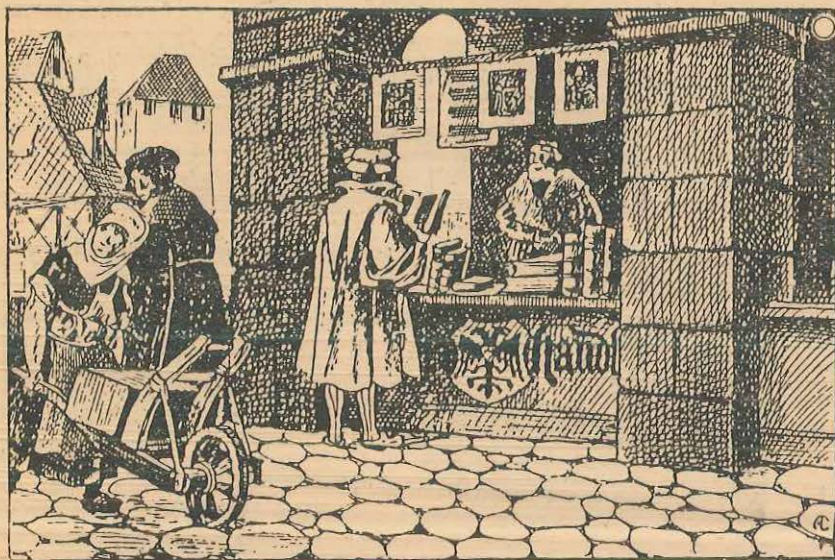
ATELIER D'IMPRIMERIE AU XVI^e SIECLE

En France, l'ordonnance du 21 décembre 1541 fixe la condition des Imprimeurs, leur donne le droit de porter l'épée et de travailler avec un chapeau de papier sur la tête. L'apprentissage est de 3 ans. Les femmes peuvent être compositrices. Douze imprimeurs royaux jouissent des Immunités Commensales, et vingt quatre imprimeurs de l'Université possèdent les Immunités de la cléricature. Après 1564, le métier devient libre.

La Corporation des imprimeurs, au XVI^e siècle, compte parmi les plus turbulentes. Les Compagnons font des Bourses Communes pour plaider contre la rapacité de maîtres, multiplient les jours de repos ou journée blanche, déclanchent au cri de « Tric ! » la grève générale de tous les ateliers de la ville, se coalisent pour obtenir des hausses de salaire. Le 10 septembre 1572, une ordonnance fixe leur paye, pour Paris, à 12 sous par jour. Celle des autres métiers, à cette même époque, est en moyenne de huit sous.

Il est du reste très difficile à un Compagnon de passer maître, à cause des frais énormes d'une installation d'imprimerie. Le matériel nécessaire, vers 1580, était évalué à 18.000 florins, soit à peu près 43.200 francs-or, le franc ayant une puissance d'achat triple de celle du nôtre.

XX

LIBRAIRIE DU XVI^e SIECLE (Allemagne Rhénane)

Il est complètement inexact de dire que l'invention de l'imprimerie a fait tomber le prix du livre. Elle n'a eu d'influence que sur leur nombre.

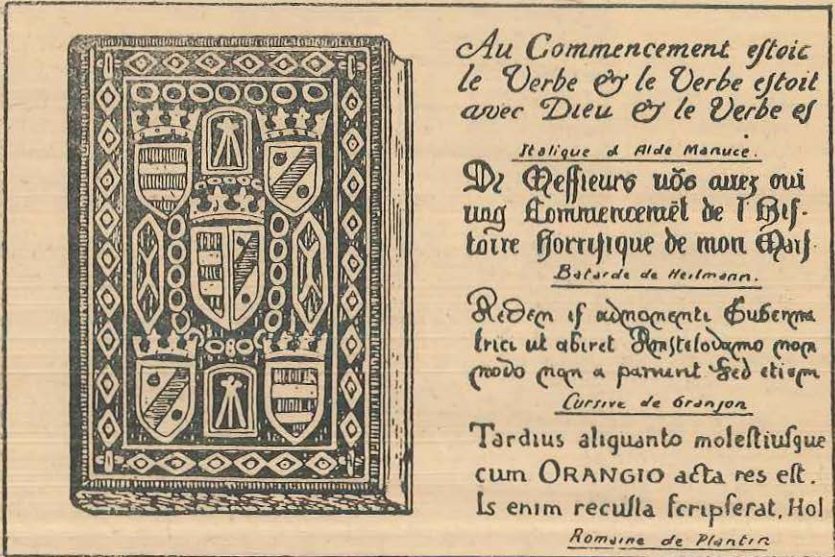
En mai 1571, une ordonnance royale fixe la feuille de grec à six deniers, celle de latin à trois deniers, celle de français à proportion.

L'escolier du XVI^e siècle paye un dictionnaire in-4^e vingt-cinq sous, un Pro-Milon 6 deniers, un Virgile trois sous, les Catégories d'Aristote six deniers, les Analytiques un sou. (Un sou représente en 1546 la valeur de six œufs).

C'est en calculant la puissance d'achat des deux monnaies, à peu près le prix que payait l'escolier du XV^e achetant des Manuscrits classiques écrits en cursive.

Quant aux livres de luxe, ils demeurent très coûteux. L'établissement d'un Galien sur Papier Réal revient à 20.000 livres, le Corps de Droit en six volumes, rouge et noir, à 20.000, la Bible en quatre langues à 40.000, les Conciles sur Velin à 100.000. Et les éditions dépassent rarement trois cents ou au maximum cinq cents exemplaires. De plus, l'imprimeur-éditeur du XVI^e siècle n'a la propriété des ouvrages qu'il publie que pendant trois ans au début du siècle, six ans au milieu, douze ans à la fin, ce qui l'oblige à vendre à gros bénéfice. L'écroulement des prix est une légende.

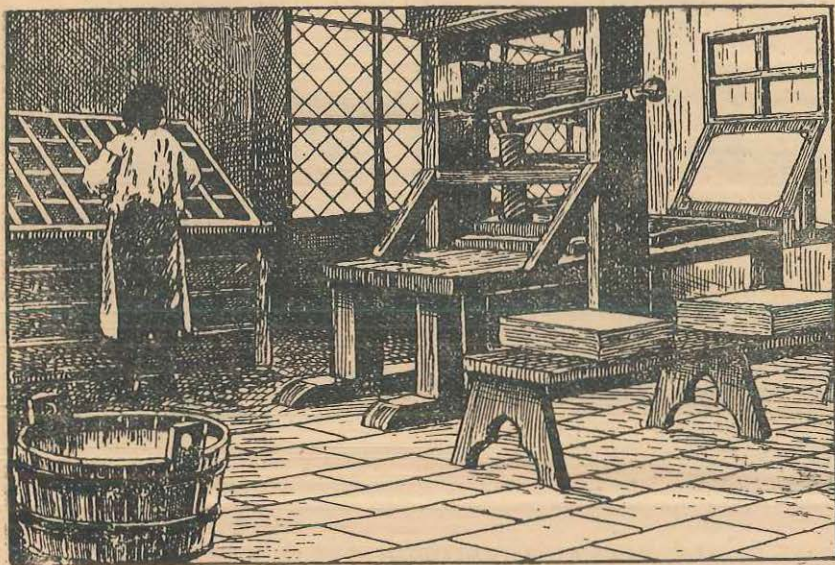
XXI

LIVRE DU XVI^e SIECLE (Caractères)

En fait d'impression, le XVI^e siècle demeure gothique. En général, les textes sont compacts, serrés, en régression évidente sur la typographie sortie des premiers ateliers. On sent le souci de faire vite. Evidemment, des exceptions. Manuce à Venise, Plantin à Anvers, d'autres encore, tiennent à cœur de ne publier que de « beaux livres » mais, dans l'ensemble, la production du XVI^e siècle est hâtive et, en même temps, pédante. C'est l'époque où Tory de Bogures établit les proportions existant entre le visage humain et les caractères d'imprimerie Romains.

La fin du siècle, d'ailleurs, marque un relèvement, grâce à l'ordonnance de mai 1571 sur la Réformation de l'Imprimerie, et qui institue un syndic et des jurés chargés de veiller à la beauté du papier, des caractères et de l'impression. On obtient alors de très belles impressions en rouge et noir, habillées de reliures qui n'ont pas été dépassées. La correction est soignée. Les maîtres sont tenus d'avoir des correcteurs familiers avec les langues savantes. Les journées de travail sont longues. Quinze heures par jour pour les fondeurs de caractères. De dix à douze pour les compagnons d'imprimerie.

XXII

UNE IMPRIMERIE AU XVII^e SIECLE (Vers 1680)

Du XVI^e au XVII^e siècle, les progrès réalisés dans l'imprimerie, au point de vue de l'outillage mécanique, sont à peu près nuls. Ce phénomène se reproduit d'ailleurs dans presque toutes les industries.

On continue à n'utiliser que la Presse à bras, d'un rendement faible, et qui nécessite le mouillage préalable du papier. L'encre s'exécute, comme par le passé, à l'aide de tampons, de telle sorte que, malgré l'extraordinaire essor pris par l'imprimerie, un atelier de l'époque Louis XIV est à peu de chose près, semblable à un atelier de l'époque François I^{er}.

Depuis 1620, toutefois, une innovation, introduite par le Hollandais Vilhem Janszoon Blaew, avait modifié l'antique Presse de Gutenberg par l'adjonction d'une platine mobile qui pouvait se redresser, une fois la pression faite, sans devoir desserrer la vis, et qui enlevait à l'action de cette vis ce qu'elle avait de trop dur. La presse ainsi modifiée prit le nom de Presse Hollandaise et demeura en usage, sous cette forme, jusqu'au début du XIX^e siècle. Cette presse avait le grand défaut de maculer les marges du papier. On y remédiait en plaçant sur celui-ci une « cache » de parchemin ou de papier fort, découpée de façon à couvrir toutes les parties de la feuille non destinées à l'impression. Le placement de cette « cache » ralentissait le travail dans de fortes proportions.

XXIII



LE NOUVEL IMPRIMEUR PRETE SERMENT
DEVANT LES SYNDICATS, AU COLLEGE DE CAMBRAI, A PARIS.

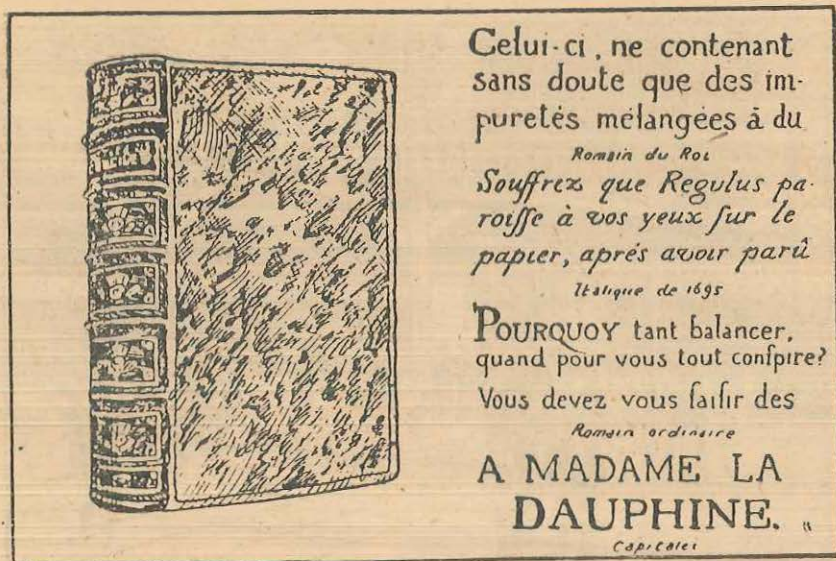
Les statuts de la Corporation des Imprimeurs datent du 13 juin 1618, pour la France. Ils obligent à quatre ans d'apprentissage, après l'obtention d'une Police accordée par la Chambre Syndicale.

L'apprenti, reçu solennellement par la communauté à l'expiration de son stage, ne peut reprendre une imprimerie avant d'avoir obtenu à cet effet des lettres patentes du Grand Sceau, et ce, sous peine d'être pendu. Le tout, en vertu de l'Edit de 1626. En tout temps, il peut d'ailleurs être révoqué par le Roi. Il est responsable de tout ce qu'il imprime, solidairement avec le libraire et l'auteur. L'ordonnance du 17 juillet 1624 lui interdit d'imprimer quoi que ce soit qui touche aux Matières d'Etat.

Par contre, il n'est justiciable que du juge conservateur, et exempté, par acte du 23 octobre 1640, des tailles, des droits d'entrée, des collectes, des tutelles et curatelles, et de l'obligation où sont les autres bourgeois d'allumer le soir les lanternes de leur rue. A Paris, ils ne peuvent s'établir que sur la rive gauche.

Sous le règne de Louis XIV, il existe trente-six imprimeurs à Paris, dix huit à Lyon et à Rouen, douze à Toulouse et à Bordeaux, six à Strasbourg et à Marseille, quatre à Caen, Amiens, Orléans et Besançon, et 141 dans les autres villes. Soit un total de 265 imprimeurs pour le Royaume. Ce nombre restera fixe jusqu'à la Révolution.

XXIV

RELIURE ET CARACTERES DE LA FIN DU XVII^e SIECLE

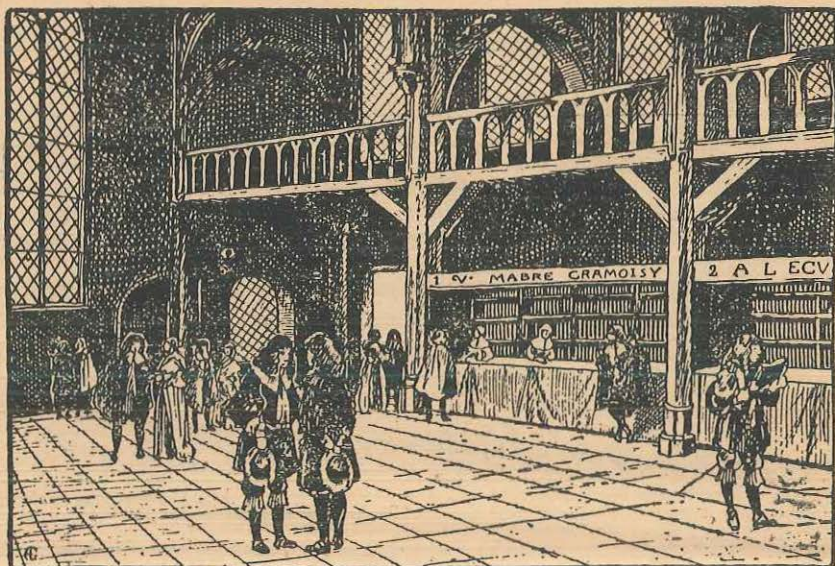
Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le meilleur papier d'imprimerie est, après celui de Hollande, celui d'Angoulême. On renomme aussi celui qui se fabrique à Ambert, à Thiers, à Limoges et à Essonne.

La Typographie marque, sur celle du XVI^e siècle, un progrès considérable, dû surtout à l'abandon des textes compacts et serrés, et à la plus grande beauté des caractères. Le gothique est définitivement abandonné. On coule les lettres dans des matrices de cuivre. Vers 1680, on en dénombre quatorze espèces.

Le point typographique apparaît en 1737, inventé par Fournier, et, d'emblée, se trouve supprimée la confusion qui, jusque-là, régnait dans les imprimeries, chaque imprimeur travaillant sur un étalon différent. Un édit de Louis XV, en 1723, avait déjà tâché, sans succès, de fixer la hauteur et la largeur des divers types employés. Didot, en 1755, améliore le point typographique de Fournier, en donnant aux caractères des hauteurs calculées selon le pouce légal alors en vigueur, tandis que Fournier avait opéré sur un pouce conventionnel. Le « Point » marque donc, pour le livre du XVIII^e siècle, un progrès considérable sur ses devanciers.

Par contre, dès le début du XVII^e siècle, la reliure entre en pleine décadence, et s'écarte à peine d'un type uniforme : cuir fauve, avec dorures sur le dos, ce qui rend l'aspect des bibliothèques très monotones et justifie le mot de La Bruyère, lorsqu'il les assimile à des Tanneries.

XXV

LES LIBRAIRES AU XVII^e SIECLE (Salle du Palais, Paris)

Au XVII^e siècle comme aux siècles précédents, les libraires, assimilables aux éditeurs actuels, forment avec les imprimeurs et les relieurs une seule et même corporation, sous le patronage de Saint-Jean-Porte-Latine.

Cependant, les libraires possèdent des statuts corporatifs spéciaux, réunis et publiés en 1678. Il faut accomplir un apprentissage de cinq ans et payer la somme de vingt-quatre livres pour être reçu libraire, ce qui ne se peut faire qu'à l'âge de vingt ans révolus. Toutefois, si le récipiendaire est le gendre d'un libraire ou d'un imprimeur en exercice, il est exonéré du paiement des vingt-quatre livres. L'assemblée des Libraires, à Paris, a lieu dans le collège de Cambrai. On ne peut exposer en vente des livres que sur la rive gauche ou dans la grande salle du Palais, exception faite, toutefois, pour les libraires de la Cour qui peuvent dresser leurs éventaires sur la rive droite, depuis le quai de l'École jusqu'à la Croix du Trahoir.

La mise en vente d'un livre non privilégié, c'est-à-dire non examiné par les autorités de l'Université, entraîne la confiscation de l'édition et une amende de 3.000 livres. Le libraire ne peut être en même temps imprimeur, tandis que l'imprimeur a le droit d'être son propre libraire. Les privilèges sont les mêmes pour les deux corps de métier. En qualité de suppliant de l'Université, le port de l'épée leur est autorisé.

XXVI



LIVRES PROHIBES BRULÉS PAR LE BOURREAU
SUR L'ESCALIER DU PALAIS, A PARIS

Pendant toute la durée du XVII^e et du XVIII^e siècle, les mesures de police concernant les Livres sont très sévères. En principe, rien ne peut être imprimé sans autorisation, et l'on voit redoubler la surveillance après chaque événement susceptible d'agiter l'opinion : Fronde, Mariage de Louis XIV avec Madame de Maintenon, Révocation de l'Edit de Nantes, affaires du Jansénisme, etc... A l'époque où se publie l'Encyclopédie (1750-1760) la persécution devient même systématique.

Pratiquement, la Sorbonne, les Parlements et le Lieutenant de Police peuvent poursuivre, soit de leur propre initiative, soit sur la dénonciation d'un citoyen quelconque. Le Livre condamné est, à Paris, brûlé par le bourreau sur le Grand Escalier du Palais de Justice, et les auteurs poursuivis, de même que les imprimeurs, relieurs et libraires ayant collaboré à sa confection et à sa vente. La mise au feu de l'ouvrage est parfois effective, toute l'édition ayant été saisie et parfois symbolique, la Justice n'y jetant qu'un seul exemplaire.

Quant aux livres importés de l'Etranger, ils ne peuvent pénétrer en France que par douze villes désignées, ou par le bureau spécial établi aux Rouges, en Franche Comté. Dans l'intérieur du Royaume, aucun ballot de livres ne peut circuler sans être accompagné d'un laissez-passer signé par le syndic des libraires, responsable, ou par un de ses adjoints.

XXVII



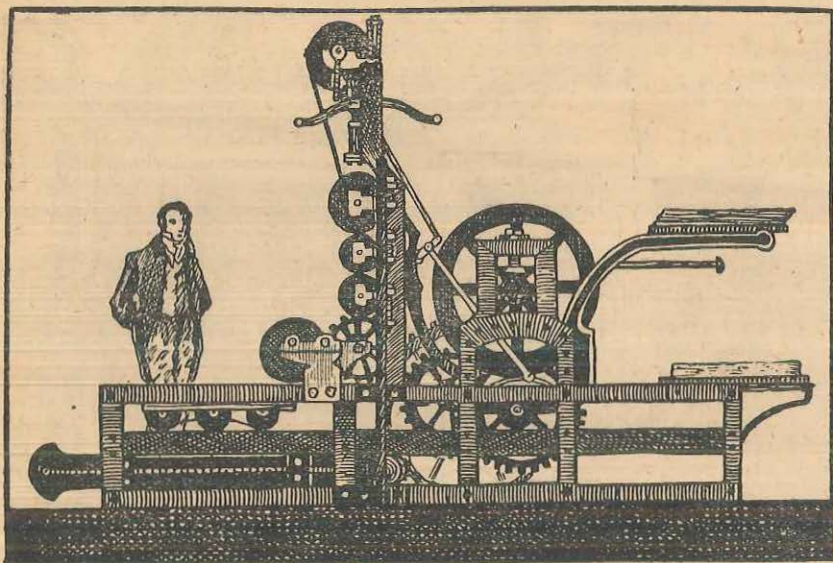
PRESSE A BRAS DE 1780 (Type Hollande)

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, aucune amélioration ne se constate dans la Presse d'Imprimerie. Le type dit « Hollandais » introduit en 1620, ne subit aucune modification intéressante, et reste seul usagé jusqu'à l'apparition, vers 1810, de Presses en métal, d'ailleurs à peu près analogues aux Presses de bois.

La manœuvre de cette machine est extrêmement pénible. Le serrage de la vis demande des efforts musculaires considérables et l'encrage demeure une opération à peu près répugnante, les tampons étant recouverts d'une peau de chien qui, pour donner des résultats parfaits, doit être proche de la putréfaction. En outre, le travail est lent, et la publication grandissant sans cesse, exige des journées très longues.

Le travail, au XVIII^e siècle, est d'ailleurs d'autant plus pénible qu'il se forme dans chaque imprimerie des « chapelles », c'est-à-dire des coalitions d'anciens ouvriers contre les nouveaux. Ces « chapelles » placées sous le commandement du metteur en page, accaparent les meilleures besognes et se réservent les travaux les moins fatigants, au détriment des compagnons non admis dans ces coteries. Il fallait d'ailleurs, pour en faire partie, payer une cotisation allant de 30 sols à 9 livres. Les chapelains s'arrogeaient de plus le droit de mettre à l'amende les ouvriers non coalisés, même pour des fautes professionnelles.

XXVIII



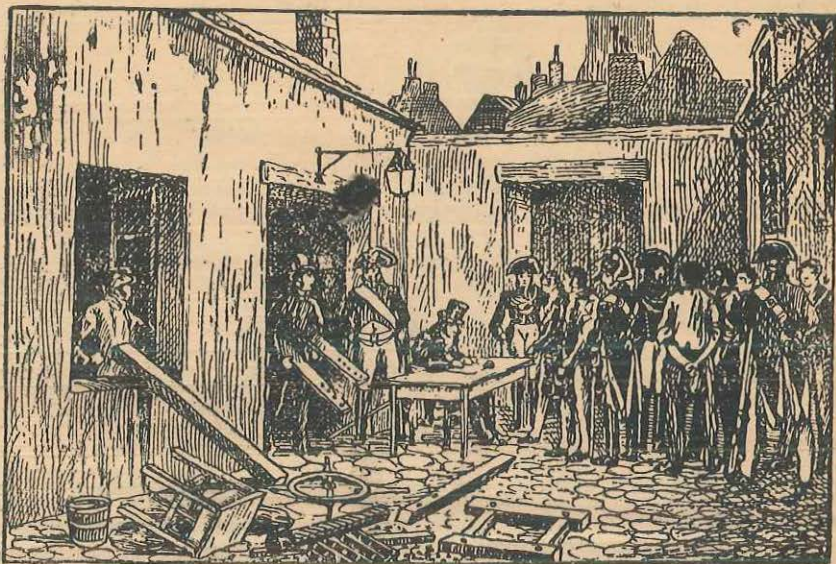
1811. — LA PREMIERE PRESSE MECANIQUE (Système Koenig)

Le XIX^e siècle débute en même temps que le machinisme d'imprimerie, qui permet les gros tirages, jusqu'alors difficiles à atteindre. Dès 1809, lord Stanhope invente la presse à bras métallique, mais demeure fidèle aux conceptions qui régissaient la presse en bois, hormis en ce qui concerne l'encre, assuré par un rouleau rudimentaire. Koenig, à partir de 1801, travaille à améliorer la presse à bras, et, en 1811, donne au public la première presse mécanique dont il poursuivait d'ailleurs le montage depuis près de onze ans. Le brevet, pris en Angleterre le 29 mars 1810, lui permit de mettre en marche la nouvelle Presse en avril 1811 et de tirer d'emblée un « Annual Register » à 3.000 exemplaires. La machine, servie par deux ouvriers, livrait environ 800 feuilles à l'heure, ce qui constituait un progrès aussi formidable que subit.

La feuille se plaçait autour d'un cylindre « de telle sorte qu'elle formait une partie de son pourtour extérieur ». Toutefois, cette presse était encore actionnée à la main.

En 1814, Koenig applique la vapeur aux deux machines vendues au journal *The Times* et qui fonctionnent pour la première fois dans la soirée du 28 novembre. Enfin, en 1815, un nouveau perfectionnement, dû au même inventeur, permet d'imprimer à la fois les deux côtés de la feuille. L'imprimerie moderne est créée.

XIX

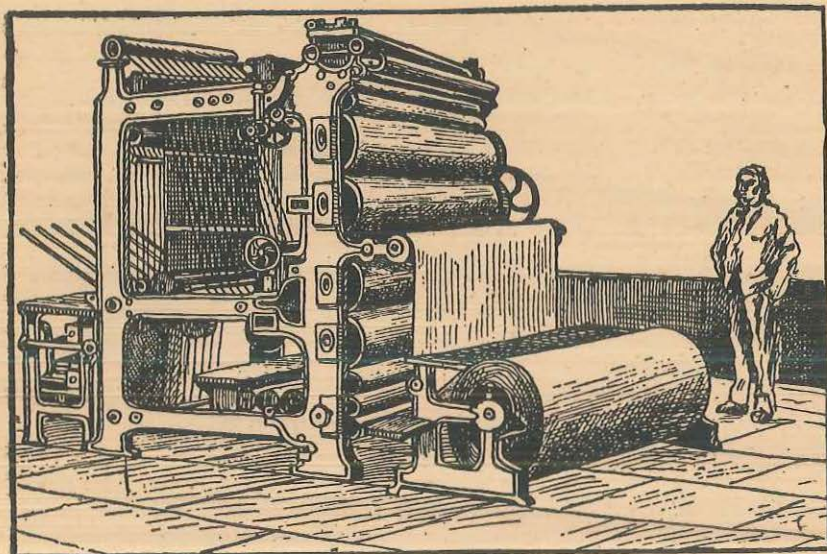


DESTRUCTION D'UNE IMPRIMERIE CLANDESTINE EN 1828

Le métier d'imprimeur redevient libre à la Révolution, mais, dès le 5 février 1810, un décret de Napoléon le remet sous la tutelle gouvernementale et réduit à 60 le nombre des imprimeries tolérées à Paris. Un décret de 1811 le reporte à 80, et n'est plus modifié pendant cinquante ans, puisqu'en 1860 les imprimeurs parisiens ne sont encore que 85. La Restauration aggrave les mesures impériales. Par la loi du 21 octobre 1814, nul ne peut être imprimeur sans une autorisation toujours précaire du Ministre de l'Intérieur. L'ordonnance rendue par Louis XVIII, trois jours plus tard, oblige à déclarer tout projet d'impression, et à déposer deux exemplaires de tout imprimé, sous peine d'une amende de 1.000 francs, portée à 2.000 en cas de récidive. La loi du 29 juillet 1849 ordonne que chaque exemplaire d'un ouvrage portera le nom et l'adresse de son imprimeur, à peine d'une amende de 3.000 francs. Tout imprimeur clandestin est emprisonné pendant six mois et amendé de 10.000 francs.

Le métier, redevenu libre après la chute du Second Empire, prend aussitôt un développement inouï. En 1930, on évalue à 1325, pour Paris, et à 5.430 pour les départements français, le nombre des imprimeurs possédant un outillage mécanique d'une certaine importance.

XXX

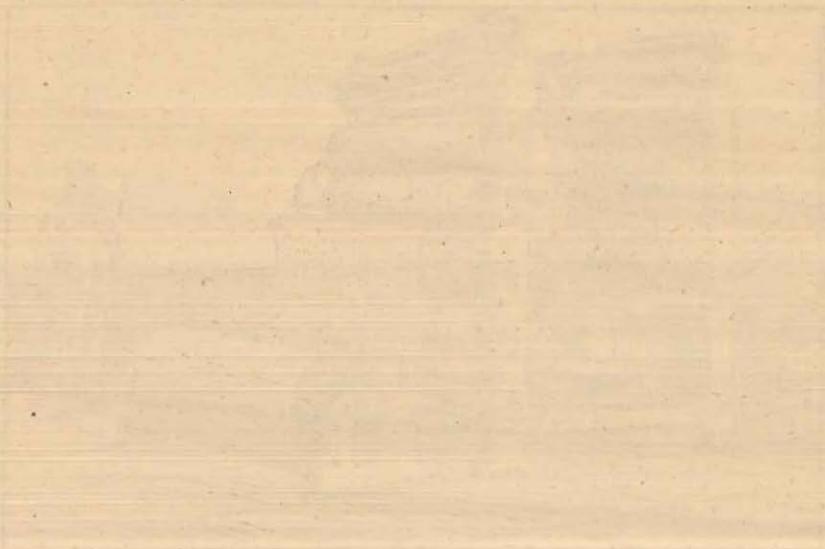


ROTATIVE DU TYPE PRIMITIF (Système Marinoni 1867)

L'essor pris par le journalisme et par les Revues, au cours du XIX^e siècle, rend insuffisantes les presses mécaniques les plus perfectionnées. A partir de 1850, les recherches des constructeurs se portent sur une machine capable d'assurer un débit rapide et considérable.

Cette même année, la première Rotative, créée par Hoe à New-York, donne, grâce à ses dix cylindres, 20.000 exemplaires à l'heure, imprimés d'un seul côté, ce qui, pratiquement, porte le rendement à 8.000 à l'heure. De plus, elle exige un emplacement énorme et coûte, à l'époque, cent mille francs. La rotative Nelson, en 1851, donne 10.000 exemplaires à l'heure, mais l'impression en est médiocre. En 1867, Marinoni met sur le marché la première rotative pratique, assurant de 8 à 10.000 exemplaires à l'heure. L'an suivant, la même machine, perfectionnée, est livrée au *Petit Journal* et fournit, sur six cylindres, 36.000 exemplaires à l'heure. Son prix est de 40.000 francs seulement. Enfin, en 1872, la bobine de papier est substituée aux feuilles, ce qui n'avait pu être réalisé jusque là en France, à cause du timbre fiscal que devait porter chaque numéro.

En 1878, la rotative Jullien imprime 40.000 exemplaires à l'heure. Actuellement, les débits horaires de 50.000 sont fréquents. Ce qui explique pourquoi le prix des journaux et des revues n'a cessé de baisser, malgré leurs formats et leurs matières de plus en plus considérables.



THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The first part of the book is devoted to the early history of the United States, from the discovery of the continent to the establishment of the first colonies.

The second part of the book is devoted to the history of the United States from the establishment of the first colonies to the present time.

The third part of the book is devoted to the history of the United States from the present time to the future.

The fourth part of the book is devoted to the history of the United States from the future to the present time.

Notre collection « *Enfantines* »

(série de brochures entièrement écrites et illustrées par des enfants)
L'une..... 5 fr. -- Collect. de 107 broch. 428 fr.

Liste complète des numéros parus

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Histoire d'un petit garçon dans la montagne. 2. Les deux petits rétameurs. 3. Récréations. (Poèmes d'enfants). 4. La mine et les mineurs. 5. Il était une fois... 6. Histoire de bêtes. 7. La si grande fête. 8. Au pays de la soierie. 9. Au coin du feu. 10. François, le petit berger. 11. Les charbonniers. 12. Les aventures de quatre gars. 13. A travers mon enfance. 14. A la pointe de Trévignon. 15. Contes du soir. 16. A l'Institution moderne. 17. Le journal du malade. 18. La mort de Toby. 19. Gais compagnons. 20. La peine des enfants. 21. Yves, le petit mousse. 22. Emigrants. 23. Les petits pêcheurs. 24. Quenouilles et fuseaux. 25. Le petit chat qui ne veut pas mourir. 26. ... Malin et demi. 27. Métayers. 28. Bibi, l'oie périgourdine. 29. La bête aux sept têtes. 30. Au pays de l'antimoine. 31. Maria Sabatier. 32. Que sais-tu ? 33. En forêt.. 34. L'oiseau qui fut trouvé mort. 35. Diables. 36. Le Tienne. 37. Corbeaux. 38. Notre Coopérative. 39. Barbe-Rousse. 40. Chômage. 41. Pétoule. 42. Pierre-la-Chique. 43. Le mariage de Niño. 44. Histoire du chanvre. 45. La farce du paysan. 46. La famille Loiseau-Loiseau en 1830. 47. La Misère (contes). 48. Les contrebandiers. 49. Un déménagement compliqué. 50. Arrière, les canons ! 51. La plaine est vaste comme une mer. 52. Musicien de la Famine (contes). 53. Dans la mare du Beau Rosier. 54. La Fleur d'Argent. 55. Au Pays des Neiges. 56. Le Pec. | <ol style="list-style-type: none"> 57. L'Ecole d'Autrefois. 58. Histoire de Blanchet. 59. Bêtes sauvages. 60. Les Louées. 61. Firmin. 62. La Naissance des Jours (contes). 63. Anes et Mulets. 64. Sans Asiles... 65. Ecoute, Pépée... 66. Grand'mère m'a dit... 67. Halte à la douane !... 68. Histoires de Marins. 69. Longue queue, plume d'or. 70. Grèves. 71. Au bord de l'eau. 72. Les Deux Perdreaux. 73. La petite fille perdue dans la montagne. 74. Conte d'une petite fille qui s'était cassé la jambe. 75. Sur le Rhône. 76. Christophe. 77. Pâtre en Auvergne. 78. Les Hurdes. 79. Nouvelles aventures de Coco. 80. Au bord du lac. 81. Histoire de Porsogne. 82. Six petits enfants allaient chercher des figures... 83. En gardant. 84. Barbichon, le lièvre malin. 85. Saute-Rocher, le petite chamois de la montagne. 86. Petit réfugié d'Espagne. 87. Nomades. 88. Vacher du Lozère. 89. Les Enfants de Coco. 90. Ils jouaient... 91. Fatma raconte. 92. Les Montagnettes. 93. Joie du monde. 94. Crimes. 95. Diouf Sambou, enfant du Sénégal. 96. La Mer. 97. Houilles ou la découverte de la houille. 98. Le Ramadan. 99. Biquette. 100. Tim et Grain d'Orge. 101. Ame d'enfant. 102. Les aventures de cinq Marcassins. 103. Lettres du Sénégal. 104. Merlin-Merlot. 105. Les têtards des Bérudières. 106. L'Exode. 107. Goupil le Renard. |
|--|---|

ENCYCLOPEDIE SCOLAIRE
COOPERATIVE

**BIBLIOTHÈQUE
DE TRAVAIL**

Pour travailler, les adultes utilisent les Bibliothèques.

Nous voulons, nous aussi, pour le travail de nos élèves dans nos classes modernes, des fichiers abondants et une BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL adaptée à nos besoins.

Mais cette Bibliothèque, seuls des Instituteurs, à **même** leur classe, peuvent la préparer et l'enrichir.

Achetez nos brochures Bibliothèque de Travail !

Collaborez à nos Commissions de travail pour la réalisation de votre B.T., section de notre grande encyclopédie scolaire coopérative.